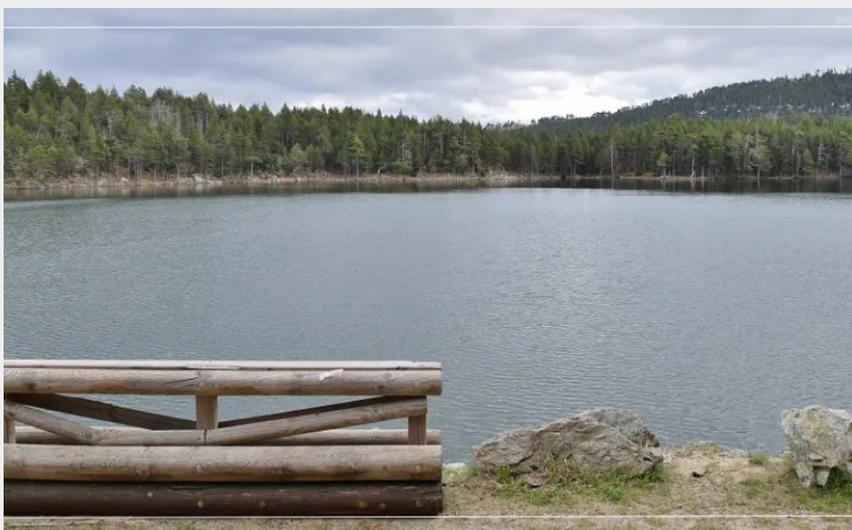


La Devèze (VTT 6)

Pyrénées Catalanes - Formiguères



(©Mélanie Escach)

*Parcours varié dans un cadre sauvage,
au milieu des pins.
Sentier sportif.*

La Devèze s'écrit en catalan Devesa et signifie zone de pacage. Les paysans du Capcir ont toujours utilisé ces terrains proches des villages pour faire pâturer vaches et moutons. Le parcours proposé est une invitation à la découverte de cette ambiance paysagère typique.

Infos pratiques

Pratique : Rando VTT

Durée : 3 h 30

Longueur : 22.6 km

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Au bord de l'eau

Itinéraire

Départ : Parking Fugues VTT - Espace loisirs du lac de Matemale

Arrivée : Parking Fugues VTT - Espace loisirs du lac de Matemale

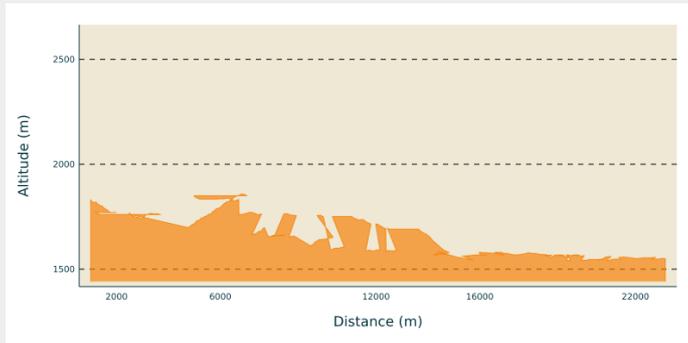
Balisage : ➤ VTT (PNR)

Communes : 1. Formiguères

2. Les Angles

3. Matemale

Profil altimétrique



Altitude min 0 m

Altitude max 0 m

Parking Fugues VTT (1542 m) - Quitter le parking en direction de la forêt. Suivre le balisage VTT N°6.

1. **Voie Royale (1546 m)** - Suivre la voie royale jusqu'à la route.
2. **D52 (1549 m)** - Traverser prudemment. Continuer toujours tout droit jusqu'au 3ème croisement. Prendre à gauche jusqu'à la route D32.
3. **D 32 (1562 m)**. Traverser prudemment la route et prendre le sentier ombragé à droite. A 100m traversez la piste et descendre tout droit en suivant le balisage VTT n°6.
4. **Camping la Devèze (1570 m)** - Remonter la piste à gauche et prendre à droite le sentier. Suivez-le.
5. **Carrefour (1590m)** - Prendre à gauche jusqu'à une large piste forestière.
6. **Piste forestière (1660m)** - Prendre à droite et passer devant les ruines du Camps de Vallsera. Remonter le virage en épingle jusqu'à une intersection.
7. **Intersection (1698m)** - Prendre à gauche, suivre le balisage du VTT n°6 jusqu'au lac de Balcère.
8. **Lac de Balcère (1771 m)**. Emprunter la route sur 1,8 km et bifurquer à gauche.
9. **Croisement (1768 m)**. Prendre à gauche et suivre le balisage du VTT n°6, jusqu'à hauteur d'une passerelle en bois piétons/VTT, que vous n'empruntez pas.
10. **Passerelle (1744 m)**. Suivre toujours tout droit jusqu'à une piste forestière le Serra del Pelat (1700m). Continuer tout droit sur le sentier jusqu'à une autre piste forestière.
11. **Piste forestière (1579 m)**. Passer le passage canadien et au niveau de l'épingle quitter la piste et prendre à gauche un sentier, jusqu'à la prochaine piste forestière.

12. **Piste forestière (1577 m).** Prendre à droite jusqu'au sentier ombragé de l'aller.
13. **Sentier ombragé (1567 m).** Reprendre celui-ci à droite jusqu'à la route. Traverser prudemment la D32. Longer le long de la route en suivant le balisage VTT n°6, jusqu'à un croisement.
14. **A ce croisement (1577m),** continuer tout droit pour rejoindre la D52.
15. **Croisement D 52 (1565 m).** Traverser prudemment la D 52. Suivre en face le balisage VTT n°6, jusqu'à une bifurcation.
16. **Bifurcation à proximité du mini-golf (1560 m).** Suivre le chemin de gauche et revenir au point de départ.

Sur votre chemin...



-  Four à chaux (A)
-  Canal dels Clots (C)

-  Site archéologique de Vallsera (B)

Toutes les infos pratiques



Danger chantier de brulage dirigé

Le brulage dirigé est une pratique traditionnelle d'entretien, de régénération des pâturages et de prévention des incendies utilisant le feu courant en période hivernale (décembre à mars). Mise en œuvre par des équipes spécialisées et dans des conditions optimales de sécurité ces brulages, sont signalés auprès de la mairie 24 h avant et sur site le jour même. Afin de vous éviter de vous retrouver bloqué dans votre cheminement après avoir emprunté un itinéraire, nous vous invitons à cliquer sur le lien ci dessous qui vous indiquera la localisation des brulages prévus d'être réalisés (suivant les conditions météo) dans les 3 prochains jours. [Voir les chantiers de brulage dirigé](#)



Itinéraire inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée des Pyrénées-Orientales

Le PDIPR est un outil de protection juridique des tracés qui recense les itinéraires ouverts à la randonnée pédestre, équestre et VTT. Il vise ainsi à favoriser la découverte des sites naturels et des paysages ruraux en développant la pratique de la randonnée. Pour être inscrit à ce plan, un itinéraire doit répondre à un ensemble de critères de qualité en terme d'aménagement et de gestion.



Risque incendie

Attention : l'itinéraire transite dans un massif forestier sensible au risque incendie de forêt. Entre le 1er juillet et le 15 septembre, selon le niveau de risque, la circulation en voiture, à vélo, ou à pied est réglementée. Consulter le site de l'Etat afin de connaître le risque journalier et préparer au mieux votre itinéraire : [Vigilance feux de forêts](#)

Comment venir ?

Transports

Retrouvez tous les transports en commun liO sur www.laregion.fr
Sinon, pensez au covoiturage !

Accès routier

Prendre la N116 jusqu'à Mont-Louis puis la D118 jusqu'à Matemale. Prendre ensuite la D52 direction l'Espace de loisirs du lac de Matemale.

Parking conseillé

Parking Fugues VTT, Espace loisirs du lac de Matemale

i Lieux de renseignement

Bureau d'information touristique de
Matemale

9 place de la Mairie, 66210 Matemale

ot-matemale@wanadoo.fr

Tel : +33 (0)4 68 30 59 57

<http://www.matemale.fr>



Office de tourisme de Formiguères

1 place de l'église, 66210 Formiguères

tourisme@formigueres.fr

Tel : +33 (0)4 68 04 47 35

<http://www.formigueres.fr>



Point d'information touristique des
Angles

2 avenue de l'Aude, 66210 Les Angles

lesanglesinfos@les-angles.com

Tel : +33 (0)4 68 04 32 76

<https://www.lesangles.com>



Source



Communauté de
Communes Pyrénées
Catalanes
<https://www.pyrenees-catalanes.net/>

Sur votre chemin...



Four à chaux (A)

En cet endroit dit "El Forn de la Calç" et jusqu'au début du XXème siècle étaient cuites les pierres de chaux apportées depuis "La Solana del Campas" en charrette. La chaux extraite de ce four permit à plusieurs générations d'habitants des Angles et de Formiguères de construire leur demeure.

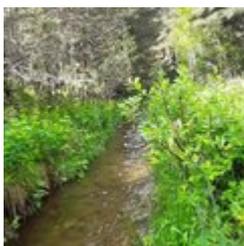
Crédit photo : © service APN



Site archéologique de Vallsera (B)

Témoignage exceptionnel du Capcir au Moyen-âge, le site de Vallsera abrite un village abandonné au XIVe siècle, jamais réoccupé depuis, dont les habitations, certes en ruine, ont été ensevelies au fil du temps et sont dans un état de conservation exceptionnel.

Crédit photo : © CC Pyrénées Catalanes



Canal dels Clots (C)

En 1836, les habitants de Formiguères voulurent transformer les champs en prairie, l'élevage semblait être l'avenir. Ils demandèrent l'autorisation de creuser un canal à travers un terrain vague où il n'y avait ni arbre ni arbuste. L'eau serait prélevée en amont, dans la Lladura, et il ne s'agirait que du surplus. On ne voulait ni toucher à la forêt, ni gêner les huit moulins installés à Formiguères. Le canal fait 1,5 m de large, 1 m de profondeur et dénombre trois prises d'eau. Une ordonnance royale autorisa sa construction en décembre 1839.

Crédit photo : © CC Pyrénées Catalanes